



Appel à témoins france 2: test de paternité

Par **AdelG**, le **03/03/2008** à **18:27**

Bonjour,
Je suis journaliste pour l'émission "Toute une histoire" sur France 2, et je prépare actuellement une émission sur les **tests de paternité**. Je suis à la recherche de témoignages pour cette émission, notamment d'un *homme qui subirait une procédure en paternité pour un enfant qui n'est, selon lui, pas de son sang*. Je recherche également tout type de témoignage autour de ce sujet passionnant. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse mail suivante: nagrunberg@reservoir-prod.fr
Merci d'avance,
Adeline

Par **KLINE3706**, le **05/03/2008** à **14:58**

Ma "petite histoire"...
Ma mère m'a eue il y a 35 ans, alors qu'elle était célibataire. Je n'ai jamais connu mon père, ou plutôt j'ai toujours cru que c'était Alain, mais elle refusait qu'il me rencontre. J'ai fini par apprendre que c'était Michel, décédé par ailleurs...
Jusqu'à la semaine dernière où mon père "potentiel" Alain réapparaisse dans ma vie, en me confirmant qu'il est bien mon père !
Gros doute, bien sûr
Et joie potentielle d'avoir "enfin" un père !! (lui-même remarié, père de 2 enfants).
Nous correspondons par courrier pour le moment, nous ne nous sommes pas encore retrouvés, ni téléphoné !
Je ne voudrais pas démarrer une "belle histoire", si en fait, il n'est pas mon père !
Je me renseigne actuellement sur les modalités de la reconnaissance en paternité, 35 ans après ! et sur les tests ADN que nous allons forcément devoir pratiquer !
A bientôt !
Jacqueline

Par **AdelG**, le **05/03/2008** à **15:15**

Votre histoire nous intéresse beaucoup pour cette émission. Si vous souhaitez témoigner, contacter moi au 01 53 84 31 13 pour que l'on discute de cette éventualité!
Merci
Adeline

Par **philou41**, le **06/03/2008** à **00:53**

bonsoir,
je suis un homme de 40a, mon père a vécu avec avec ma mère pendant cette période sans être divorcé de sa première femme. ma mère est décédée il y a 4 ans et contrairement à d'autre, aujourd'hui je refuse qu'il me reconnaisse car après le décès, il est reparti vivre avec sa femme et n'a pas assumé les frais d'obsèque, mise à part l'aspect financier, je trouve son attitude déplorable